

Enfin ! La présence de l'islamo Médine reconnue comme pénalisante pour un festival

écrit par Christine Tasin | 26 mai 2025





Pénalisante, donc le festival sera privé des subventions de la Mairie... mais le festival aura quand même lieu... L'appât du gain, la fascination pour la vedette, fût-elle hideuse et dangereuse... On a encore du boulot à

Qui, à Résistance républicaine, ne connaît pas le rappeur Médine dont le surnom dit clairement son engagement en faveur de l'islam en notre beau pays de France ?

Je ne sais depuis quand cet amoureux du djihad sévit en France mais j'ai quant à moi connu son existence en 2017 quand, 2 ans après le massacre des nôtres au Bataclan, ce rappeur chantant le djihad annonçait qu'il

chanterait en novembre 2018 dans le lieu du massacre de novembre 2015..

Une monstruosité, qui nous avait conduits à dénoncer autant le Bataclan que le rappeur Médine. Comment la direction du Bataclan avait-elle pu valider une telle programmation, et ce alors que le groupe *Eagles of Death Metal* qui était sur la scène lors du massacre du 13 novembre 2015 et qui avait dénoncé la responsabilité islamique du 13 novembre n'était plus autorisé à s'y produire (par peur d'un autre attentat ???) ?

La direction du Bataclan n'était pas cela près puisqu'elle avait déjà accepté la chanson *Inch'Allah* dans le tour de chant de Sting qui, un an après le massacre chantait en 2016 lors de la soirée d'hommage aux victimes.

N'oublions pas que la Direction du Bataclan, lors de la soirée hommage aux victimes en 2016, en présence des familles et des rescapés, avait inscrit la chanson « *Inch'Allah* » (« *Si Allah le Veut* ») dans le tour de chant de Sting !!!

Dès le printemps 2018, les 2 concerts de Médine prévus pour octobre 2018 étaient déjà complets où il ferait, comme à l'accoutumée, l'éloge de l'islam, du Coran... et cracherait sur la laïcité et la France. Le Premier Ministre de l'époque, Edouard Philippe, copain comme cochon avec Médine, avait refusé d'intervenir ne voyant pas en quoi il y aurait trouble à l'ordre public...

<https://resistancerepublicaine.com/2023/06/09/jaccuse-edouard-philippe-davoir-soutenu-le-concert-de-medine-au-bataclan/>

Alors quelques résistants avaient pris le dossier en mains, nous avions prévu de faire venir des bus de toute la France , remplis à ras bord, pour empêcher les spectateurs d'entrer au Bataclan... Et nous avions

remporté la bagarre in extremis. Le gouvernement s'était couché et avait offert à Médine le Zénith en compensation.

<https://resistancerepublicaine.com/2018/09/21/et-patrick-jardin-interrompt-pierre-et-annonca-lannulation-du-concert-medine-video/>

Depuis cette victoire, Médine a chanté partout, applaudi, invité dans les médias et dans les universités d'été d'EELV notamment... Français sans mémoire, Français avides de jouir, Français complaisants...

Et voilà que le vent tourne. C'est suffisamment rare pour qu'on le signale et qu'on s'en réjouisse ! Le Département de l'Isère retire sa subvention annuelle de 4000 euros au festival Bien l'Bourgeon, organisé à Gresse-en-Vercors à cause de la présence de Médine le 31 mai. Même la gauche a voté pour, quand on vous dit que, malgré tout, le vent tourne...

Le président Jean-Pierre Barbier (LR) a refusé que l'argent public serve à financer un artiste au centre de polémiques récurrentes. Et comme Médine a perdu son procès son procès en diffamation contre la ministre Aurore Bergé, qui l'avait qualifié de « rappeur islamiste » dans le contexte de ses textes sur la laïcité. Le tribunal a estimé que les propos poursuivis relevaient d'un jugement de valeur sur des paroles publiques et ne constituaient pas une diffamation. [Frontières](#)

Personne, à part nous, encore, ne s'était ému de sa chanson *Crucifions les laïcards* comme à Golgotha qui visait clairement les laïques anti-islam que nous sommes... J'avais porté plainte, en vain...



Le rappeur Médine lors d'un concert de soutien à la France (Café de la République)

Evidemment : La *France insoumise* a dénoncé « une censure politique » et un alignement « sur l'extrême droite », tandis que les organisateurs revendiquent la diversité et la liberté artistique. Mais ces arguments peinent à convaincre face à un passé chargé de graves polémiques. À l'approche de son concert, le débat reste vif : la liberté de création ne peut être invoquée sans limites quand elle heurte les principes fondamentaux de la République. [Frontières](#)